

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITES DE SELECTION
EN EQUIPE DE FRANCE EN
2025**

***BMX FREESTYLE
PARK***





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Pays
1	Coupe du Monde n°1 - Montpellier	28/05/2025	01/06/2025	FRA
2	Championnat d'Europe - Eindhoven	03/10/2025	05/10/2025	NED
3	Championnat du Monde - Riyadh	04/11/2025	08/11/2025	KSA

- La participation au Championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde.

NB : La date et le lieu du Championnat de France restent à valider



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Parcours de compétitions 2025 – Elite

➔ Objectif Elite 2025

➔ Championnat du Monde : Riyadh (KSA) – 04/11 – 08/11/2025

➔ Epreuves permettant la sélection au Championnat du Monde Elite

➔ Coupe du Monde Elite n°1 : Montpellier (FRA) – 28/05 – 01/06/2025

➔ Principes ELITE :

- ➔ Est considéré-e comme élite tout-e pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.
- ➔ L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références élites et courses sur le format Olympique pour sélectionner le collectif BMX Freestyle Park de l'Equipe de France sur le championnat du monde et les Jeux Olympiques. En dehors des courses « objectifs », des collectifs de l'Equipe de France seront engagés sur les coupes du monde élite et le championnat d'Europe élite.

CHAMPIONNAT DU MONDE

Riyadh (KSA) du 04 au 08 Novembre 2025

➤ Modalités de qualifications

Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Elite Hommes (à partir de 15 ans dans l'année)

➤ Quota Elite homme

Classement UCI par nation au 31/12/2024	Nombre de quotas
1 ^{er} au 3 ^{ème}	6
4 ^{ème} au 6 ^{ème}	5
7 ^{ème} au 9 ^{ème}	4
10 ^{ème} au 14 ^{ème}	3
15 ^{ème} au 19 ^{ème}	2
Pays hôte des championnats (si pas encore qualifié)	2
Tous les autres, y compris les pays non classés	1

➤ Elites Femmes (à partir de 15 ans dans l'année)

➤ Quota Elite femme

Classement UCI par nation au 31/12/2024	Nombre de quotas
1 ^{er} au 3 ^{ème}	6
4 ^{ème} au 6 ^{ème}	5
7 ^{ème} au 9 ^{ème}	4
10 ^{ème} au 14 ^{ème}	3
15 ^{ème} au 19 ^{ème}	2
Pays hôte des championnats (si pas encore qualifié)	2
Tous les autres, y compris les pays non classés	1

➤ Modalités de sélectionnabilité en Équipe de France Elite :

- Les athlètes appartenant au collectif Olympique ou Relève
- Les athlètes ayant obtenu à minima une des performances suivantes :

ELITES	HOMMES	FEMMES
SAISON 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé 3 Top 5 en C1 - Avoir réalisé un Top 24 en Coupe du Monde sur l'année 2025 - Être dans le Top 30 du classement UCI Park Men Elite 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé 3 Top 5 en C1 - Avoir réalisé un Top 24 en Coupe du Monde sur l'année 2025 - Être dans le Top 30 du classement UCI Park Women Elite

Seront sélectionnées nominativement les sportives démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Le comité de sélection n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum alloué à la FFC. Il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Eindhoven (NED) du 3 au 5 octobre 2025

➤ Modalités de qualifications

- Quota Elite homme (à partir de 15 ans dans l'année) : 2 Men Elite*
- Quota Elite femme (à partir de 15 ans dans l'année) : 2 Women Elite*

* Les fédérations seront contactées si elles sont autorisées à envoyer un 3^{ème} athlète.

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question

➤ Modalités de sélectionnabilité en Équipe de France Elite :

- Les athlètes appartenant au collectif Olympique ou Relève
- Les athlètes ayant obtenu à minima une des performances suivantes :

ELITES	HOMMES	FEMMES
SAISON 2025	<ul style="list-style-type: none">- Avoir réalisé 3 Top 5 en C1- Avoir réalisé un Top 24 en Coupe du Monde sur l'année 2025- Être dans le Top 30 du classement UCI Park Men Elite	<ul style="list-style-type: none">- Avoir réalisé 3 Top 5 en C1- Avoir réalisé un Top 24 en Coupe du Monde sur l'année 2025- Être dans le Top 30 du classement UCI Park Women Elite

Seront sélectionnées nominativement les sportives démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication.

COUPE DU MONDE 2025 - ELITE

➤ Modalités de sélectionnabilité des pilotes élites :

Au regard de la saison 2024, seul-e-s les pilotes du programme Olympique et Relève déterminé par le DTN et le DPO sont sélectionnables en Equipe de France pour les manches de Coupe du Monde Elite 2025 suivantes :

- Coupe du monde Elite n°1 : Montpellier (FRA) – 28 mai au 01 juin 2025.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➤ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en Championnat du Monde et/ou d'Europe et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances au moment de l'annonce de la sélection :

- Analyse des résultats sur les compétitions internationales de référence Elite 2024 (Championnat du Monde).

2. Respect du fonctionnement Equipe de France :

- Capacité à s'intégrer dans le collectif France et à intégrer son projet personnel au sein d'un projet commun Equipe de France.
- État d'esprit et attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en Equipe de France.
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le Head Coach du collectif France

Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

SELECTION NATIONALE

Dans le cadre des compétitions internationales, si la totalité des quotas attribués à la nation ne sont pas remplis par les athlètes sélectionnés en Équipe de France, une **sélection nationale** pourra être envisagée.

- **Sélection Nationale** : Cette option permet à des athlètes de participer à des compétitions internationales lorsqu'ils répondent aux critères de sélection mais ne sont pas inclus dans la sélection de l'Équipe de France.

Bien que ces athlètes ne disposent pas du statut de membre de l'Équipe de France et des conditions afférentes, leur participation demeure une opportunité pour utiliser les quotas attribués à la nation et encourager la progression de l'ensemble des pilotes.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE Email: e.lapierre@ffc.fr ☎ : +33 (0)181880931

Entraîneur National de la discipline

- Florian FERRASSE – Head Coach
- E-mail: f.ferrasse@ffc.fr – Tél : +33 7 89 65 53 88

Diffusion des Sélections en Equipe de France

<https://velo.ffc.fr/>

Haut Niveau

Equipe de France

Date	Discipline	Intitulé	Ville/pays	Sélection
19/11	Cyclo-cross	Coupe du Monde	Troyes (FRA)	voir la sélection

RETOUR ÉQUIPE DE FRANCE